



C'est sur cette partie du parc qu'est envisagée l'implantation de la résidence pour personnes en perte d'autonomie.

N. D

PAR NINA DWORIANYN, PUBLIÉ LE 15 NOVEMBRE 2022 À 16H37, MODIFIÉ À 16H52.

Le projet d'implantation d'une résidence Âges et vie pour 16 personnes dans le parc de la commune a créé une vive polémique entre les habitants et les élus.

« Âges et vie oui, mais pas ici ! », tel est le slogan lancé par les habitants des abords du parc de Maslacq. La polémique tourne autour de l'implantation d'une résidence Âges et vie sur une partie du parc, juste en face d'habitations.

Le maire Jean Naulé a organisé une réunion publique lundi 14 novembre pour présenter le projet : « C'est en novembre 2020 que nous avons eu les premiers contacts avec le Crédit

Agricole, qui avait cinq projets dans le département avec Âges et vie. Nous avons 5 terrains potentiels mais nous n'en avons proposé qu'un, celui qui appartient à la commune et qui se situe sur une zone constructible dans le parc. »

Le maire ajoute que le conseil municipal a été informé le 16 janvier 2021 puis qu'il s'est prononcé sur le projet le 28 janvier 2022.

16 places pour les seniors

Jean-François Boutineau, négociateur pour Âges et vie, a fait le déplacement pour présenter le concept : « Il s'agit d'habitat inclusif pour des personnes âgées en perte d'autonomie. Il y aura deux villas, avec 8 places chacune. À l'étage, nous prévoyons deux appartements pour que des auxiliaires de vie puissent s'y installer avec leur famille et ainsi être sur place notamment pour les astreintes de nuit. »

LA RÉDACTION VOUS CONSEILLE



Sault-de-Navailles : la maison Âges et vie propose un concept innovant pour les seniors

Le chantier de la résidence seniors a démarré à Sault-de-Navailles, avec une livraison prévue dans un an. Les premiers résidents pourraient y entrer dès la fin de l'année 2023.

Pour exemple, le même genre de résidence est actuellement en construction à Sault-de-Navailles (voir notre article du [28 septembre](#)). « Il ne s'agit pas d'un Ehpad mais de petites maisons, avec une salle à manger partagée, précise Jean-François Boutineau. C'est un peu comme une colocation pour les étudiants finalement ! »

La mairie doit réaliser une route d'accès depuis la rue du parc. Pour le maire, « ce projet est une chance pour Maslacq. Il ne coûte rien à la commune, il y aura 6 emplois créés et une priorité aux habitants de la commune pour entrer dans la résidence. Les logements pour les auxiliaires de vie peuvent également amener des familles avec des enfants. »

Plus de 1 600 euros de reste à charge

Mais les riverains ne l'entendent pas de cette oreille. « Où étaient les autres terrains disponibles ? », demande une habitante de la rue du parc. Question qui restera sans réponse, puisque le maire explique : « Les autres étaient des terrains privés, celui-ci est le seul qui est constructible et qui appartient à la commune. » Jean-François Boutineau abonde : « Le groupe Âges et vie ne traite pas avec les privés, nous ne passons que par les communes. Le prix du terrain influe forcément sur le reste à charge pour le résident. »

Ce reste à charge est estimé entre 1 600 euros et 2 000 euros, toutes aides déduites. Un tarif qui fait bondir les riverains : « Vous dites que la priorité sera donnée aux Maslacquais, mais qui a les moyens de se payer ça avec une retraite ? » Jean-François Boutineau rétorque : « C'est toujours moins qu'un Ehpad ! C'est un projet qui doit permettre de régler un problème de population : il va falloir dans les prochaines

années 140 000 lits de plus que ce que l'on a aujourd'hui pour loger toutes les personnes âgées en perte d'autonomie. Je crois que vous ne vous rendez pas compte ! »

Un lieu de rendez-vous

Pourtant, les habitants sont unanimes : « Nous sommes pour le projet. Mais pas à cet endroit. C'est sur une partie du parc, juste en face de nos habitations. C'est là que nos enfants jouent, se retrouvent entre copains... C'est un endroit sécurisé, il n'y a pas de route, pas de circulation ». En effet, une jeune fille confirme : « Nous, les jeunes de la commune, on se retrouve toujours là. Il y a des tables de pique-nique, c'est à l'ombre, il n'y a pas de voiture... Même pendant les fêtes de Maslacq on finit par se retrouver de ce côté du parc. »

Qui plus est, pour la réalisation du projet, il est prévu d'abattre « une vingtaine d'arbres ». « C'est un parc magnifique, on n'a pas le droit de le détruire comme ça ! », s'insurge un résident. « Ce sont des arbres qui ont été plantés par nos enfants avec l'école ! », ajoute une autre. Les promesses pour replanter autant d'arbres que ceux qui seront abattus ne calment pas les esprits.

« Sous prétexte que c'est constructible on peut tout détruire ? Il y a d'autres terrains disponibles, à d'autres endroits », assure une habitante du village. « On nous a proposé un terrain privé mais il fait plus de 16 000 m², il y a un problème d'humidité et de difficulté de raccordement », répond le maire.

Pas satisfaits des réponses

Les travaux effraient les habitants, dont certains ont acheté leur maison il y a moins d'un an, sans être prévenus du projet. « Pendant un an on va avoir des travaux devant chez nous ? Et quand ils seront terminés on aura deux blocs et un parking devant la porte ! Vous parlez confort de vie pour les personnes âgées en étant au centre-ville, mais notre confort à nous vous n'y pensez même pas. Le prix de nos maisons va être dévalué ! », regrettent les habitants.

Le représentant d'Âges et vie prévient : « Si un autre terrain est proposé, je ferai mon travail et je le présenterais. Mais le groupe peut très bien le refuser, et le projet ira ailleurs. On ne fait pas des projets pour avoir des procès derrière, personne ne fait ça. »

À la sortie, les habitants ne sont pas satisfaits des réponses : « Tout ce qu'on nous dit c'est que c'est constructible donc on ne peut pas se plaindre. Mais si les précédents maires n'ont rien fait c'est qu'ils avaient la volonté de garder cette partie du parc telle quelle ! On ne se sent pas écoutés, le maire ou les élus ne sont jamais venus nous voir pour nous présenter le projet alors qu'il est en route depuis plus d'un an. » Ils se disent tous prêts à engager des recours : « Certaines associations sont prêtes à nous aider. Ne nous obligez pas à saisir le tribunal administratif ! »

Le conseil municipal doit trancher

Le maire a assuré à plusieurs reprises qu'il reparlerait du sujet en conseil municipal. En janvier dernier, deux élus avaient voté contre l'installation d'Âges et vie dans le parc. Jean Naulé ajoute : « J'ai entendu vos doléances. N'oublions tout de même pas que c'est un projet à 2 millions d'euros, qui apportera 6 emplois ! » Il faut dire qu'il ne s'attendait pas « à tant d'agressivité par rapport à un projet d'intérêt

général. Ça se fait partout, c'est un investissement énorme sur la commune... Cela pourrait nous permettre de garder un médecin, car nous avons des contacts pour remplacer celui de la commune qui doit partir à la retraite, mais aussi la pharmacie. »